

*États financiers de*

**FONDATIONS COMMUNAUTAIRES  
DU CANADA**

*31 décembre 2008*

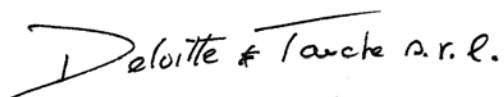
## Rapport des vérificateurs

Aux membres de  
Fondations communautaires du Canada

Nous avons vérifié le bilan de Fondations communautaires du Canada au 31 décembre 2008 et les états des produits et charges, de l'évolution du solde de fonds et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'organisme. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 décembre 2008, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Conformément aux exigences de la Loi sur les corporations canadiennes, nous déclarons qu'à notre avis, ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.



Comptables agréés  
Experts-comptables autorisés

Le 10 avril 2009

**FONDATIONS COMMUNAUTAIRES DU CANADA**  
**États financiers**  
**31 décembre 2008**

---

	<u>PAGE</u>
État des produits et charges	1
État de l'évolution du solde de fonds	2
Bilan	3
État des flux de trésorerie	4
Notes complémentaires	5 - 11
Annexe - Produits et charges afférents aux projets	12

# FONDACTIONS COMMUNAUTAIRES DU CANADA

## État des produits et charges

de l'exercice terminé le 31 décembre 2008

	Opérations		Projets		Total	
	2008	2007	2008	2007	2008	2007
<b>Produits</b>						
Dons, subventions et commandites	562 017 \$	546 023 \$	820 782 \$	1 240 956 \$	1 382 799 \$	1 786 979 \$
Cotisations des membres	587 588	576 970	-	-	587 588	576 970
Recouvrement de coût des projets aux coûts d'opérations (note 10)	70 859	126 816	-	-	-	-
Congrès national	846 368	-	-	-	846 368	-
Frais d'inscription au programme FC-PAIRS	31 400	84 275	-	-	31 400	84 275
Intérêts et autres produits	58 861	42 896	-	-	58 861	42 896
	<b>2 157 093</b>	<b>1 376 980</b>	<b>820 782</b>	<b>1 240 956</b>	<b>2 907 016</b>	<b>2 491 120</b>
<b>Charges</b>						
Salaires et avantages sociaux	689 278	683 490	208 851	215 215	898 129	898 705
Consultants	88 715	111 101	84 626	138 537	173 341	249 638
Congrès national	788 152	-	-	-	788 152	-
Programme FC-PAIRS	46 997	164 233	-	-	46 997	164 233
Déplacements du personnel et réunions du conseil d'administration et des comités	135 173	116 352	-	-	135 173	116 352
Subventions	-	-	160 040	358 606	160 040	358 606
Amortissement des immobilisations corporelles	5 452	6 350	-	-	5 452	6 350
Contributions des projets aux coûts d'opérations (note 10)	-	-	70 859	126 816	-	-
Frais de bureau	113 396	112 496	-	-	113 396	112 496
Activités de programmes	264 538	167 194	296 106	400 582	560 644	567 776
Honoraires professionnels	17 655	16 274	300	1 200	17 955	17 474
	<b>2 149 356</b>	<b>1 377 490</b>	<b>820 782</b>	<b>1 240 956</b>	<b>2 899 279</b>	<b>2 491 630</b>
<b>EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<b>7 737 \$</b>	<b>(510) \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>7 737 \$</b>	<b>(510) \$</b>

# FONDATEMENTS COMMUNAUTAIRES DU CANADA

## État de l'évolution du solde de fonds

de l'exercice terminé le 31 décembre 2008

	Opérations			Total	
	Investi en immobilisations corporelles	Non affecté	Dotation	2008	2007
SOLDE DE FONDS AU DÉBUT	18 809 \$	38 929 \$	27 569 \$	85 307 \$	81 179 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	-	7 737	1 503	9 240	(510)
Amortissement des immobilisations corporelles	(5 452)	5 452	-	-	-
Acquisition d'immobilisations corporelles	1 320	(1 320)	-	-	-
Dons au Fonds de dotation	-	-	8 500	8 500	5 182
Augmentation des pertes non réalisées sur actifs financiers disponibles à la vente	-	-	(6 757)	(6 757)	(544)
<b>SOLDE DE FONDS À LA FIN</b>	<b>14 677 \$</b>	<b>50 798 \$</b>	<b>30 815 \$</b>	<b>96 290 \$</b>	<b>85 307 \$</b>
Solde cumulé des pertes non réalisées sur actifs financiers disponibles à la vente	- \$	- \$	(7 301) \$	(7 301) \$	(544) \$

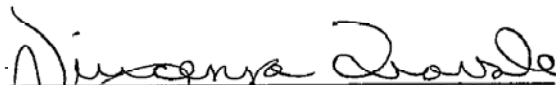
# FONDATEMENTS COMMUNAUTAIRES DU CANADA


## Bilan

au 31 décembre 2008

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse et dépôts à court terme (note 4)	354 732 \$	91 874 \$
Débiteurs	213 812	169 827
Frais payés d'avance	8 301	79 692
	<b>576 845</b>	341 393
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 5)	14 677	18 809
PLACEMENTS À LONG TERME (note 6)	30 815	27 569
	<b>622 337 \$</b>	387 771 \$
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs et charges à payer	223 825 \$	111 505 \$
Apports reportés (note 7)	302 222	190 959
	<b>526 047</b>	302 464
SOLDE DE FONDS		
Opérations		
Investi en immobilisations corporelles	14 677	18 809
Non affecté	50 798	38 929
	<b>65 475</b>	57 738
Dotation	30 815	27 569
	<b>96 290</b>	85 307
	<b>622 337 \$</b>	387 771 \$

AU NOM DU CONSEIL

 administrateur

 administrateur

# FONDATEIONS COMMUNAUTAIRES DU CANADA

## État des flux de trésorerie

de l'exercice terminé le 31 décembre 2008

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
Liquidités fournies par (utilisées pour) les activités de fonctionnement		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	7 737 \$	(510) \$
Amortissement des immobilisations corporelles	5 452	6 350
Variation nette des soldes hors caisse du fonds de roulement	<b>250 989</b>	(16 893)
Liquidités fournies par (utilisées pour) les activités de fonctionnement	<b>264 178</b>	(11 053)
Liquidités fournies par les activités de financement		
Acquisitions du Fonds de dotation	<b>10 003</b>	5 182
Liquidités fournies par (utilisées pour) les activités d'investissement		
Acquisition de placements	<b>(10 003)</b>	(28 113)
Cession de placements	-	22 931
Acquisition nette d'immobilisations corporelles	<b>(1 320)</b>	(3 962)
Liquidités utilisées pour les activités d'investissement	<b>(11 323)</b>	(9 144)
AUGMENTATION NETTE (DIMINUTION) DE L'ENCAISSE	<b>262 858</b>	(15 015)
ENCAISSE AU DÉBUT	<b>91 874</b>	106 889
ENCAISSE À LA FIN	<b>354 732 \$</b>	91 874 \$

L'encaisse comprend l'encaisse et les dépôts à court terme.

# FONDATEIONS COMMUNAUTAIRES DU CANADA

## Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 décembre 2008

---

### 1. NATURE DE L'ORGANISME

Community Foundations of Canada / Fondations communautaires du Canada (l'organisme) a été constitué en vertu de la Partie II de la Loi sur les corporations canadiennes en janvier 1992 et est un organisme de bienfaisance enregistré. Sa mission consiste à créer des communautés plus solides en facilitant le leadership caritatif des fondations communautaires.

### 2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada (PCGR) et tiennent compte des principales conventions comptables suivantes :

#### *Changements de conventions comptables*

L'organisme a adopté de façon prospective au 1<sup>er</sup> janvier 2008, cette nouvelle norme publiée par l'Institut canadien des comptables agréés (ICCA). Cette nouvelle norme ne porte que sur l'information à fournir et n'a donc pas d'incidence sur le bilan financier.

Le chapitre 1535, *Informations à fournir concernant le capital*, requiert que l'entité fournisse de l'information concernant ses objectifs, politiques et procédures de gestion de son capital; des données quantitatives sur les éléments relevant de sa gestion du capital; ainsi que son respect des exigences externes concernant son capital.

L'organisme a choisi de ne pas adopter les chapitres 3862 et 3863, *Instruments financiers - Information à fournir et présentation*, pour l'exercice actuel étant donné que l'adoption de ces chapitres est devenue facultative pour les organismes sans but lucratif.

#### *Comptabilité par fonds*

L'organisme utilise la méthode du report pour la comptabilisation des apports incluant les dons, les subventions et les promesses de dons.

Les produits et charges reliés aux activités principales sont comptabilisés dans le Fonds d'opérations. Les produits et charges reliés aux divers programmes financés séparément et coordonnés par l'organisme sont inclus dans le Fonds de projets. Les dons restreints pour fins de dotation sont inclus dans le Fonds de dotation.

# FONDATIIONS COMMUNAUTAIRES DU CANADA

## Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 décembre 2008

---

### 2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

#### *Constatation des produits*

Les produits non affectés sont constatés comme produits soit dans le Fonds d'opérations soit dans le Fonds de projets lorsque reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut être raisonnablement estimé et que son recouvrement est raisonnablement assuré. Les subventions et dons affectés à l'externe ainsi que les frais de conférence sont reportés et constatés comme produits dans la période où les dépenses afférentes sont constatées. Les frais d'adhésion sont reportés et constatés comme revenus dans la période à laquelle les frais se rapportent. Les apports en dotation sont constatés comme augmentation dans les soldes de fonds. Les revenus réalisés du Fonds de dotation sont comptabilisés dans le Fonds d'opérations dans la période au cours de laquelle ils sont réalisés.

#### *Dons en immobilisations, en fournitures et en services*

L'organisme reçoit de différents donateurs des dons en immobilisations, fournitures et services. Ces dons ne sont pas comptabilisés dans les comptes de l'organisme.

#### *Instruments financiers*

Le classement des instruments financiers dépend de l'objet visé lorsque les instruments financiers ont été acquis ou émis, de leurs caractéristiques et de leur désignation par l'organisme, ce qui est déterminé au moment de leur comptabilisation initiale. La comptabilisation à la date de règlement est utilisée et les coûts de transactions se rapportant aux placements sont passés en charge lorsqu'encourus. Les intérêts sont calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Tous les actifs financiers doivent être classés soit comme détenus à des fins de transaction, détenus jusqu'à leur échéance, prêts et créances ou disponibles à la vente. Tous les passifs financiers doivent être classés soit comme détenus à des fins de transaction ou autres passifs.

Classement :

Encaisse et dépôts à court terme	Détenus à des fins de transaction
Placements	Disponibles à la vente
Débiteurs	Prêts et créances
Créditeurs et charges à payer	Autres passifs

Détenus à des fins de transaction

Ces actifs financiers sont comptabilisés à la juste valeur à la date du bilan. Les fluctuations de la juste valeur qui incluent les gains et les pertes réalisés sur cession et les gains et pertes non réalisés sont inclus dans les autres revenus.

# FONDATEIONS COMMUNAUTAIRES DU CANADA

## Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 décembre 2008

---

### 2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

#### *Instruments financiers (suite)*

##### Disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés à la juste valeur, les gains et les pertes non réalisés étant présentés au solde de fonds dans le solde de fonds non affecté cumulé jusqu'à ce qu'ils soient réalisés, moment où le gain ou la perte cumulé est transféré dans les autres revenus.

Les actifs financiers disponibles à la vente qui n'ont pas de cours de marché sur un marché actif sont comptabilisés au coût.

##### Prêts et créances

Les prêts et créances sont comptabilisés au coût amorti moins toute dévaluation selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les actifs des apparentés sont comptabilisés à la valeur d'échange.

##### Autres passifs

Les autres passifs sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif et comprennent tous les passifs financiers autres que les instruments dérivés.

#### *Immobilisations corporelles*

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et amorties sur leur durée de vie utile. L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement dégressif, aux taux suivants :

Matériel informatique	33 %
Ameublement	20 %
Logiciels	50 %

#### *Utilisation d'estimations*

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits d'exploitation et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

Les principales estimations de la direction comprennent les hypothèses utilisées dans l'estimation de la possibilité de recouvrement des débiteurs et la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

# FONDACTIONS COMMUNAUTAIRES DU CANADA

## Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 décembre 2008

---

### 2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

#### *Modifications comptables futures*

En septembre 2008, l'ICCA a publié des changements à plusieurs chapitres dans la série 4400, intitulée *Présentation des états financiers des organismes sans but lucratif*. Ces changements s'appliquent aux états financiers des exercices ouverts à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2009. Par conséquent, l'organisme devra adopter les changements aux normes au cours de son exercice débutant le 1<sup>er</sup> janvier 2009. Les changements comprennent : a) les lignes directrices fournies dans l'application du chapitre 1100, intitulé *Principes comptables généralement reconnus*; b) le retrait de l'exigence de présenter séparément l'actif net investi en immobilisations; c) l'exigence de fournir les revenus et les dépenses en vertu du CPN-123, intitulé *Présentation du montant brut ou du montant net des produits selon que l'entité agit pour son propre compte ou à titre d'intermédiaire*; d) l'exigence de fournir un état des flux de trésorerie conformément au chapitre 1540, intitulé *États des flux de trésorerie*; e) l'exigence d'appliquer le chapitre 1751, intitulé *États financiers intermédiaires* lors de la préparation de états financiers intermédiaires selon les PCGR; f) l'exigence des organismes sans but lucratif de comptabiliser les actifs nets afin d'amortir et de déterminer la dépréciation de ces actifs nets de la même manière que les autres entités qui sont comptabilisées conformément aux PCGR; g) l'exigence de présenter les opérations entre apparentés conformément au chapitre 3840, intitulé *Opérations entre apparentés*; h) nouvelles exigences de divulgation en ce qui concerne les coûts alloués au financement et au soutien général.

L'organisme évalue présentement l'incidence de l'adoption de ces nouvelles normes sur ses états financiers. L'organisme ne prévoit pas que l'adoption de ces nouveaux chapitres aura une incidence importante sur ses états financiers.

L'organisme est un organisme de bienfaisance enregistré ce qui l'exclut présentement d'être considéré comme une entreprise avec l'obligation publique de rendre des comptes. Par conséquent, l'organisme devra suivre les principes comptables généralement reconnus pour les organismes sans but lucratif au lieu des normes internationales d'information financière (NIIF).

### 3. GESTION DU CAPITAL

L'organisme utilise un Fonds de dotation d'un montant de 30 815 \$ (27 569 \$ en 2007) dont les conditions concernant les genres de placements autorisés et l'utilisation des revenus de ces placements sont stipulées dans l'entente. L'organisme a respecté les exigences se rapportant à ces dons pour fins de dotation.

L'organisme reçoit plusieurs subventions et dons affectés d'origine externe qui précisent les conditions pour utiliser ces ressources, tel qu'indiqué à la note 7. L'organisme s'est conformé aux exigences de ces apports affectés.

L'organisme gère des fonds d'autres organismes pour un montant total de 75 023 \$ (75 531 \$ en 2007) dont les conditions sont stipulées dans l'entente. Ces fonds gérés ne font partie ni des actifs ni des passifs de l'organisme. L'organisme a respecté les exigences se rapportant à ces ententes.

# FONDATIIONS COMMUNAUTAIRES DU CANADA

## Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 décembre 2008

### 4. ENCAISSE ET DÉPÔTS À COURT TERME

Les dépôts à court terme sont composés de subventions reçues au cours de l'exercice et à utiliser au cours du prochain exercice pour les opérations et les projets. Au 31 décembre 2008, les placements à court terme sont composés de certificats de placement garanti dont le total atteint 495 000 \$ (100 000 \$ en 2007) générant un taux d'intérêt entre 3 % et 3,35 % (taux de 3,9 % en 2007). Le solde d'encaisse à la fin d'exercice reflétait une position négative de 140 268 \$ (8 126 \$ en 2007) en raison des chèques en circulation d'un montant de 191 355 \$ (13 093 \$ en 2007).

### 5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2008		2007
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
Immobilisations d'exploitation			Valeur nette
Matériel informatique	68 217 \$	56 706 \$	11 511 \$
Ameublement	23 169	20 026	3 143
Logiciels	1 596	1 573	23
	<b>92 982 \$</b>	<b>78 305 \$</b>	<b>14 677 \$</b>
			18 809 \$

### 6. PLACEMENTS À LONG TERME

	2008		2007	
	Juste valeur	Coût	Juste valeur	Coût
Encaisse	2 694 \$	2 694 \$	2 536 \$	2 536 \$
Fonds de placement canadien - revenu fixe	13 228	13 164	9 389	9 187
Fonds de dividendes canadien	4 464	6 310	4 269	4 647
Actions de croissance canadiennes	3 390	5 628	4 109	4 208
Actions américaines	3 067	4 224	2 967	3 256
Actions internationales	3 972	6 096	4 299	4 279
	<b>30 815 \$</b>	<b>38 116 \$</b>	<b>27 569 \$</b>	<b>28 113 \$</b>

Au cours de l'exercice se terminant le 31 décembre 2008, les activités d'investissement à long terme de l'organisme ont donné lieu à des pertes de placements de 5 254 \$ (revenus de 639 \$ en 2007).

# FONDATEIONS COMMUNAUTAIRES DU CANADA

## Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 décembre 2008

### 7. APPORTS REPORTÉS

Les variations survenues dans le solde des apports reportés présentés dans les Fonds d'opérations et de projets au cours de l'exercice sont les suivantes :

	<u>2007</u>	Montants <u>reçus</u>	Montants <u>réalisés</u>	<u>2008</u>
Opérations	5 500 \$	2 100 734 \$	2 086 234 \$	20 000 \$
Projets				
Projets d'actions communautaires menés par des jeunes	-	67 195	-	67 195
Signes vitaux	5 000	153 250	150 848	7 402
Programme de subventions environnementales	70 150	435 600	381 204	124 546
RHDSC - Initiative d'approches locales de réduction de la pauvreté	28 669	150 000	178 669	-
Autres projets (Benjamin Moore, Collaboration Simcoe)	81 640	111 500	110 061	83 079
	185 459	917 545	820 782	282 222
	190 959 \$	3 018 279 \$	2 907 016 \$	302 222 \$

### 8. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

L'organisme a signé un contrat de location-exploitation avec la Fondation communautaire d'Ottawa pour la location de ses bureaux. Ce contrat a débuté en juillet 2008 et prend fin en juin 2013. Les paiements minimums pour la durée du bail sont les suivants :

2009	72 747 \$
2010	72 747
2011	70 303
2012	69 814
2013	34 907
	<u>320 518 \$</u>

# FONDATIIONS COMMUNAUTAIRES DU CANADA

## Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 décembre 2008

---

### 9. INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers de l'organisme se composent de l'encaisse et des dépôts à court terme, des débiteurs, des placements à long terme et des créiteurs et charges à payer. La direction est d'avis que l'organisme n'est pas sujet à des risques importants occasionnés par les taux d'intérêt ou les risques de crédit découlant de ces instruments financiers.

#### *Risque de taux d'intérêt*

Le risque de taux d'intérêt renvoie aux conséquences néfastes que pourraient avoir les fluctuations du taux d'intérêt sur les flux de trésorerie, la situation financière et les revenus de placements de l'organisme.

#### *Risque de crédit*

C'est le risque qu'une des parties à un instrument financier manque à ses obligations et fasse subir une perte financière à l'autre partie.

Il y a concentration de risque lorsqu'une portion importante du portefeuille est constituée de placements dans des titres présentant des caractéristiques semblables ou sensibles à des facteurs économiques, politiques ou autres du genre. L'organisme surveille régulièrement la solidité financière de ses placements avec l'assistance de ses conseillers en placements.

#### *Risque lié aux devises*

L'organisme s'expose aux risques liés aux devises, car il détient des placements en actions américaines et internationales.

### 10. ÉLIMINATIONS INTERFONDS

Lors de la consolidation, les recouvrements des charges interfonds de 70 859 \$ (126 816 \$ en 2007) ont été éliminés.

# FONDATEMENTS COMMUNAUTAIRES DU CANADA

## Produits et charges afférents aux projets

de l'exercice terminé le 31 décembre 2008

	Subventions environnementales	RHDSC Initiative d'approches locales de réduction de la pauvreté	Signes vitaux	Autres projets*	Total	
					2008	2007
<b>Produits</b>						
Dons et subventions	381 204 \$	178 669 \$	150 848 \$	110 061 \$	820 782 \$	1 240 956 \$
<b>Charges</b>						
Salaires et avantages sociaux	110 223 \$	71 166 \$	24 128 \$	3 334 \$	208 851 \$	215 215 \$
Consultants	54 041	20 112	723	9 750	84 626	138 537
Subventions	80 040	-	-	80 000	160 040	358 606
Contribution aux opérations	47 625	8 100	-	15 134	70 859	126 816
Activités de programmes	89 275	78 991	125 997	1 843	296 106	400 582
Honoraires professionnels	-	300	-	-	300	1 200
	381 204 \$	178 669 \$	150 848 \$	110 061 \$	820 782 \$	1 240 956 \$

\*Autres projets comprend :

*Projet de restauration communautaire Benjamin Moore*

104 140 \$

*Collaboration Simcoe*

5 921